

A Tale of Two, Global Cities, Comparing the Territorialities of Telecommunications Developments in Paris and London, Jonathan Rutherford, Ashgate Publishing, Aldershot, 2004, 339 pages

Gabriel Dupuy

DANS **FLUX 2004/2-3 n° 56-57**, PAGES II À II
ÉDITIONS **MÉTROPOLIS**

ISSN 1154-2721

DOI 10.3917/flux.056.0134b

Date de mise en ligne : 01/01/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-flux1-2004-2-page-II?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Repères bibliographiques

Notes de lecture

À signaler

Revue des revues

Critique des réseaux

Pierre Musso
PUF, 2003, 384 pages

Pierre Musso est un penseur sérieux. Quand il parle de réseau, il sait de quoi il s'agit, ayant été chercheur au CNET. Dans *Critique des réseaux*, cependant, il parle non tant du réseau lui-même que de l'idéologie du réseau.

Le sort du réseau est singulier. Dans l'entreprise, dans la société, le réseau téléphonique ou téléinformatique est d'autant plus transparent qu'il fonctionne mieux : comme on le croit naturel ses pannes sont jugées intolérables. Les techniciens qui le gèrent ont le sentiment d'être invisibles tant qu'il fonctionne bien, pour se faire réprimander en cas de panne. L'Internet qui fait tant parler de lui, sera lui aussi invisible dans quelques années s'il fonctionne bien.

L'idéologie du réseau, emphatique et bavarde, contraste avec la discrétion du réseau. Elle n'est pas produite par des praticiens, des techniciens, mais par des philosophes, des sociologues,

des journalistes dont la parole sera d'autant plus « libérée » qu'elle anticipe les effets sociaux ou culturels de techniques qu'ils ignorent davantage.

La critique de Pierre Musso porte sur cette idéologie. Peut-on *penser le réseau* sans tomber dans l'idéologie ? Il en doute. Je crois pour ma part que c'est possible mais que la pression de l'idéologie inhibe la construction de cette pensée.

Le discours idéologique

Pierre Musso décrit les origines du concept de réseau, depuis le tissage et les filets pour la chasse dans l'antiquité, le corps-réseau de Descartes, le réseau des ingénieurs militaires et des cartographes, la cristallographie, le réseau biologique des « tissus cellulaires », jusqu'à l'émergence enfin du concept de réseau chez Saint-Simon. Le réseau apparaît alors comme moyen de la transition politique et du passage symbolique de la relation verticale avec Dieu à la coopération horizontale entre les êtres humains.

Aussitôt après sa formulation le concept de réseau est, dit Pierre Musso, réifié et fétichisé par les Saint-simoniens pour se dégrader en « technologie de l'esprit », concept-valise à tout faire, collection hétéroclite d'images que mobilise l'idéologie contemporaine du réseau. Le sort de ce concept suivrait ainsi la trajectoire inéluctable décrite par Deleuze et Guattari (p. 234) : « La généalogie de tout concept est structurée en trois

moments : d'abord la formation et la formulation, puis la vulgarisation et enfin la commercialisation ».

Le réseau n'est ni plus ni moins technique qu'un objet familier comme l'automobile, mais nous le connaissons mal. Alors, pour nous procurer un semblant de compréhension, nous nous hâtons d'emprunter les raccourcis que proposent des idéologues. Pierre Musso cite avec une implacable courtoisie la pensée, si l'on peut dire, d'un Manuel Castells, d'un Derrick de Kerkhove ou d'un Manuel de Landa, personnes écoutées par les responsables politiques et d'autant plus dangereuses.

Dans *La société en réseaux* Manuel Castells utilise le même mot « réseau » pour désigner une liste hétéroclite comportant vingt éléments (p. 345) ; il nous suffira d'en citer le début : « 1) les réseaux techniques ; 2) les réseaux de pouvoir ; 3) les réseaux comme forme d'organisation ; 4) la logique de réseau, etc. »

Derrick de Kerkhove dit (p. 337) que la continuité entre le technologique et le biologique est établie parce qu'il y a de l'électricité partout ; que la numérisation rend « liquide » ce qui était solide ; qu'elle « atomise le réel » ; que la matière semble alors aussi fluide que la pensée elle-même.

Manuel de Landa enjambe l'intervalle entre automatique et biologique à la faveur d'une confusion entre le réel et sa représentation

(p. 335) : « Passé un certain seuil de connectivité, dit-il, la membrane dont les réseaux informatiques recouvrent la terre commence à “prendre vie”. Des logiciels indépendants vont bientôt constituer des communautés computationnelles encore plus complexes, où ils traiteront l’un avec l’autre, commanderont, se disputeront les ressources, se féconderont et enfanteront spontanément des programmes ».

On pourrait citer aussi Pierre Lévy (1), Michel Serres (2), Paul Virilio (3) : quand il s’agit du réseau, même des gens intelligents disent des sottises. Il existe heureusement aussi des penseurs qui savent peser leurs mots et maîtriser leur intuition : mais ceux-là ne se soucient pas d’être médiatiques.

Pierre Musso cite ainsi Daniel Bell (p. 293) qui s’inspire de la philosophie politique de Saint-Simon pour décrire la société postindustrielle à laquelle il attribue cinq caractéristiques fondamentales : 1) naissance d’une économie de services ; 2) prééminence de la classe des professionnels et des techniciens ; 3) centralité du savoir théorique, générateur de l’innovation ; 4) maîtrise du développement technologique ; 5) création d’une nouvelle technologie de l’intellect. Il cite aussi Krzysztof Pomian (p 356) qui voit dans la démarche expérimentale la rivale des institutions religieuses : elle suscite une « philosophie de l’histoire qui se donne à la fois pour un savoir et pour un appel à l’action, et qui voit

donc le critère de sa validité dans le succès qu’elle remporte en tant que programme politique inspirant un mouvement social ou un parti ».

Peut-on parler du réseau avec exactitude ?

On peut toutefois me semble-t-il critiquer l’hypothèse pessimiste de Deleuze et Guattari sur la dégradation inéluctable du concept : elle ne s’applique ni au concept de cercle, ni à celui de cheval, ces deux concepts que Platon aimait à prendre pour exemples. Je propose une autre hypothèse : si la mise en œuvre du réseau a effectivement déployé les implications du concept, celles-ci n’ont pas été véritablement pensées. En critiquant des idéologues qui ont fait du concept de réseau leur fonds de commerce, Pierre Musso a défini en creux — mais en nous laissant sur notre faim — ce que pourrait être le discours *raisonnable* (4) sur le réseau.

Les ingénieurs qui en élaborent les éléments sont incapables de l’énoncer, accaparés qu’ils sont par les détails de leur technique. Il reviendrait aux philosophes d’assumer et de dépasser ces éléments en produisant les concepts qui permettent de *penser le réseau* : cependant il laissent ce chantier en friche. L’étude approfondie d’un objet technique comme le réseau demande plusieurs années de travail assidu. Celui qui s’est déjà « tapé » de longues « études de philo » préfère peut-être se dispenser d’un tel effort : mais alors il devrait nous éviter le spectacle que donne le « gourou »

inspiré qui « parle sans jugement de choses qu’il ignore » (5).

Pour compléter Musso, rappelons la diversité que comporte le réseau, tel que les ingénieurs le conçoivent et le perçoivent. Le téléphone a d’abord emprunté la commutation de circuit, le codage analogique et le mode synchrone bidirectionnel. Le codage des données a d’abord été analogique (modems), puis la voix elle-même est devenue numérique (MIC) (6). La diffusion (télévision, radio) utilise divers réseaux unidirectionnels. La téléinformatique a diversifié les modes de communication par paquets : connecté (circuit virtuel, relais de trame) ou sans connexion (datagramme) ; asynchrone « store and forward » ou « store and retrieve ». Le partage des données de référence (notamment la mise à jour des tables d’adressage) entre serveurs se fait par réplication ou par échange de messages. Il faudrait encore citer l’addition statistique des divers types de débit (régulier, variable, par bouffées) dans un canal partagé, le traitement des incidents, les problèmes que pose la sécurité etc.

Il me semble que le philosophe pourrait faire œuvre utile en considérant la *physique* des réseaux, les *méthodes* utilisées pour les concevoir, les *services* qu’ils rendent. Le modèle en couches (7), conçu pour modéliser réseaux et ordinateurs, est d’une portée plus générale que ses applications techniques ; la représentation du trafic et l’ingénierie du dimensionnement font appel à des

méthodes statistiques qui mériteraient l'examen. À la diversité des dispositifs techniques correspond enfin la diversité des usages possibles et autour de chaque usage se développent une économie et une sociologie spécifiques. L'approche historique de l'innovation permet d'élucider ses mécanismes culturels, sociologiques et économiques (8). Pierre Musso a un autre livre à écrire !

Il est vrai qu'il prendra alors le risque de se faire accuser de « technicisme » par ceux de ses collègues philosophes qui, coutumiers du raisonnement par analogie, ne se soucient pas d'étudier de près les résultats techniques ou les méthodes scientifiques qu'ils commentent (9). Mais ce n'est pourtant pas parce qu'un philosophe étudie avec sérieux la technique (ou la science, l'économie, etc.) qu'il est coupable de technicisme, scientisme ou économisme.

Serait-ce du « technicisme » ?

D'où vient que le reproche de « technicisme » surgisse dès que l'on entreprend d'examiner sérieusement une technique ? Je crois utile, pour compléter Pierre Musso et après en avoir longuement parlé avec lui, de consacrer quelques lignes à son analyse.

La pensée en tant qu'activité sociale (philosophie, culture, religion) est une place publique où se rencontrent des personnes aux intentions diamétralement opposées.

1) Pour une première catégorie de personnes, il s'agit d'appivoiser le monde car il nous effraie par les phénomènes naturels (tonnerre et foudre, éruptions volcaniques, raz-de-marée, inondations), par un destin qu'achèvent la décrépitude et la mort, par la présence obscure d'êtres cachés dont on sent l'influence. La paix de l'esprit s'acquiert en mettant de l'ordre dans ce monde, en y définissant une classification cohérente qui, fût-elle purement descriptive, disciplinera l'imagination.

Chaque école de pensée a ainsi organisé le monde selon des concepts que conforte l'habitude. Cependant toutes ces classifications sont équivalentes puisque seul importe pour la paix de l'esprit l'ordre que chacune instaure.

Lorsque Galilée invitait les théologiens à regarder dans son télescope, ils refusaient (10) : si les trouvailles du praticien confirment les Idées (ici celles d'Aristote et de Saint Thomas, mais chaque époque a ses propres arguments d'autorité, « *magister dixit* »), il est superflu d'en prendre connaissance ; et si elles ne les confirment pas c'est qu'elles sont fausses puisque les Idées sont vraies.

2) Pour une deuxième catégorie de personnes, l'effroi que cause le monde s'est estompé pour faire place à la curiosité. Il ne s'agit plus d'appivoiser le monde par la pensée mais de le connaître tel qu'il est, de comprendre ses mécanismes, de participer à son

mouvement, de le transformer par l'action afin d'y vivre mieux et de pouvoir y cultiver ses valeurs.

Les concepts légués par les écoles de pensée sont alors soumis à la critique et triés par l'expérience. Ils ne sont plus jugés selon la seule cohérence, mais considérées comme des hypothèses parmi lesquelles l'expérience jouera le rôle d'un juge de paix (11).

Articulée à l'action, la démarche hypothético-expérimentale est attentive au savoir-faire des techniciens qui, chacun dans son domaine spécial, témoignent d'un rapport intime et quotidien avec le monde de la nature (y compris de la nature humaine et sociale) (12).

La première catégorie de personnes recherche le bien-être de la vie intérieure, fût-ce au prix de l'illusion ; elle n'exige de la pensée rien d'autre que la cohérence interne. La deuxième entend s'affronter par l'action au monde tel qu'il se présente à nous : elle exige de la pensée, outre la cohérence, une parfaite soumission devant les contraintes que lui impose l'expérience.

Ces deux catégories de personnes dialoguent. Elles partagent un vocabulaire et quelques méthodes de travail. Les concepts des uns nourrissent les hypothèses des autres : la démarche descriptive est ainsi soumise à une approche normative qui lui est parfaitement étrangère. Même

quand il reste courtois, le dialogue entre les deux catégories de personnes est donc un conflit.

Pour le décrire on a opposé « matérialistes » et « idéalistes », « scientifiques » et « religieux ». Ce qui s'affronte ici à travers leurs partisans respectifs ce n'est pourtant ni la matière et l'idée, ni la science et la foi, mais deux attitudes envers le monde qui se sont succédées dans l'histoire et qui cohabitent en chacun de nous, leur dosage variant selon les personnes et les moments.

* *
*

L'évolution du concept de réseau, telle que l'a décrite Pierre Musso,

relève de la première approche. Or il est difficile, lorsque l'on se cantonne à la pensée pure, de dire des choses pertinentes sur un objet technique parce que l'on ignore les phénomènes naturels auxquels ses concepteurs ont été confrontés. Si quelques rares penseurs y parviennent (comme Daniel Bell et Pierre Musso lui-même), c'est parce qu'ils ont accepté de faire un effort exceptionnel. La majorité des philosophes dira sur l'objet technique des sottises d'autant plus énormes qu'il se sera davantage diversifié et compliqué.

Nous avons besoin aujourd'hui, sur le réseau comme sur l'informatique ou

sur la biologie, d'une pensée philosophique qui se nourrisse de l'expertise et de l'expérience des ingénieurs pour en dégager les concepts pertinents. Il faut revenir à Galilée.

Michel Volle

Notes

(1) Pierre Lévy, *L'intelligence collective et ses objets*, La Découverte, 1994.

(2) « Aujourd'hui notre mémoire est dans le disque dur. De même, grâce au logiciel, nous n'avons plus besoin de savoir calculer ou imaginer » (Michel Serres dans *L'Expansion*, 20 juillet 2000).

(3) Paul Virilio, *La bombe informatique*, Galilée, 1998.

(4) *Raisonné* semble préférable à *rationnel* car il qualifie les étapes heuristiques de la pensée aussi bien que son aboutissement formel.

(5) René Descartes, *Discours de la Méthode*, 1637.

(6) « Modulation par Impulsions et Codage ».

(7) Michel Volle, *e-économie*, Economica, 2000, p. 72.

(8) Le philosophe pourrait trouver de précieuses indications dans les ouvrages suivants : 1) sur la conception

des ordinateurs, Tracy Kidder, *The Soul of a New Machine*, Atlantic-Little Brown 1981 ; 2) sur l'évolution de l'informatique dans les années 1960, Steven Levy, *Hackers*, Delta Publishing 1994 ; 3) sur les innovations réalisées par le PARC de Xerox, Michael Hiltzik, *Dealers of Lightning - Xerox PARC and the Dawn of the Computer Age*, Harper Business 1999 ; 4) sur la création de l'Internet, Katie Hafner et Matthew Lyon, *Where Wizards Stand Up Late*, Touchstone 1996 ; 5) sur la création du World Wide Web, Tim Berners-Lee, *Weaving the Web*, Harper Business 2000 ; 6) sur l'histoire de la cryptographie, Steven Levy, *Crypto*, Viking 2001, etc.

(9) La démarche des philosophes français a été critiquée par Alan Sokal et Jean Bricmont dans *Impostures intellectuelles*, Odile Jacob, 1999. Ces auteurs ont été taxés de « morgue scientifique », mais Jacques Bouveresse

les a efficacement défendus dans *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Raisons d'agir, 1999.

(10) Joseph Needham, *Science and Civilisation in China*, Cambridge University Press, 1991, vol. 2, p. 90. L'Église, qui a condamné Galilée en 1633, ne l'a réhabilité qu'en 1992.

(11) Karl Popper, *Objective Knowledge*, Oxford University Press, 1979.

(12) L'action exige une exactitude dont la pensée pure croit parfois pouvoir se dispenser. Celui qui transporte une longue planche à travers un appartement doit se servir de ses sens : s'il se contente de penser, il aura tôt fait d'écailler un plafond, balafrer un mur, écorner un chambranle, renverser une lampe, casser une vitre ou assommer quelqu'un.

**A Tale of Two
Global Cities,
Comparing the
Territorialities of
Telecommunications
Developments in
Paris and London**

Jonathan Rutherford
Ashgate Publishing, Aldershot,
2004, 339 pages

Le livre de Jonathan Rutherford est tiré de sa thèse de PhD, sous la direction de Stephen Graham. Du travail universitaire, l'ouvrage publié par Ashgate a conservé un volume respectable (315 pages de texte), une bibliographie de près de 500 titres et nombre de considérations méthodologiques distillées au fil des chapitres.

Comme le sous-titre l'indique bien il s'agissait pour l'auteur de comprendre les logiques spatiales (territoriales ?) des réseaux de télécommunications. En soi, cet objectif était déjà très ambitieux. Le domaine est relativement neuf et, contrairement à d'autres, ces réseaux ne se laissent pas circonscrire dans les périmètres urbains. Il fallait donc articuler les échelles d'analyse (mondiale, européenne, nationale, régionale, urbaine...).

Mais le principe d'une comparaison Paris-Londres donne au travail une

autre ampleur. Malgré des masses de population comparables, Londres n'est pas Paris : les histoires, les structures urbaines différent profondément. La politique française de décentralisation sur la période étudiée s'oppose au maintien d'un fort centralisme en Grande-Bretagne. Enfin, *last but not least* pour le sujet étudié, la libéralisation active du secteur des télécommunications, intervenue dès les années 1980 Outre-Manche, s'oppose à une dérégulation plutôt prudente, voire frileuse en France.

Comment l'auteur a-t-il donc relevé ces défis multiples ? Par un travail empirique de très grande qualité, multipliant les entretiens avec des interlocuteurs souvent réticents, exploitant minutieusement une littérature abondante mais « grise », J. Rutherford a maîtrisé son sujet. On relèvera à cet égard l'enquête approfondie et du plus grand intérêt auprès des opérateurs non-historiques qui sont intervenus à Londres comme à Paris, à savoir COLT et MCI World Com.

À quels résultats aboutit donc ce travail très fouillé, premier du genre en Europe à notre connaissance ? À première lecture, il n'est pas si facile de répondre à cette question tant le livre est riche mais aussi parce que l'auteur, faisant preuve d'une grande rigueur intellectuelle, prend soin de constamment relativiser ses résultats en discutant des limites de sa méthode. Disons que contrairement à son maître S. Graham qui, dans *Splintering Urbanism*, défendait une

thèse simple et (trop ?) forte, J. Rutherford ne cherchait pas à défendre une position a priori, si ce n'est de mettre en doute le discours à la mode sur l'avènement de cybercités a-spatiales et a-scalaires. Les lignes qui suivent correspondent donc à une lecture personnelle et très partielle du livre de J. Rutherford. Nous insisterons sur trois points : les échelles, les acteurs, la comparaison.

Conformément à la volonté de l'auteur et comme l'exigeait le sujet l'analyse est effectivement multi-scalaire. Pour Paris, par exemple, l'on voit très bien apparaître, se combiner et se superposer la logique européenne de COLT, la logique nationale de France Télécom, le projet régional de téléport, le projet périphérique intercommunal du SIPPAREC et celui de l'EPAD pour La Défense, sans parler de la « Sentier Alley » pour l'échelle infra-urbaine. Les territorialités multiples des réseaux de télécommunications sont donc bien mises en évidence et articulées, en tous cas en ce qui concerne les infrastructures, c'est-à-dire l'offre. En effet, J. Rutherford (et il le reconnaît avec une scrupuleuse honnêteté) n'a pas pu traiter de la demande. On sait donc que les opérateurs construisent des réseaux de plus ou moins grande capacité ; on sait où ils les construisent ; mais on ne sait que de façon très sommaire à quoi servent ces réseaux, quels types d'informations ils véhiculent et de où à où. Or cette question, véritable casse-tête pour tous les chercheurs du domaine, est

cruciale dès lors qu'il s'agit d'expliquer le rôle territorial des réseaux de télécommunications. Le lecteur restera donc un peu sur sa faim en ce qui concerne cet aspect.

Le jeu des acteurs apparaît bien cerné. Les opérateurs, anciens et nouveaux, et les autorités politiques jouent des jeux difficiles dans un contexte mouvant où, à défaut de concurrence parfaite, la défiance est la règle. L'identification des acteurs du secteur des télécommunications est très bien menée et, malgré leur discrétion, l'on perçoit bien leurs lignes d'action : recherches de niches, occupation du terrain, résistance passive face aux interventions des régulateurs. Pour ce qui est des acteurs politiques, l'analyse est également fouillée. Cependant, dans une période de transition, l'on n'est pas toujours sûr que les acteurs proclamés soient bien en mesure de jouer dans la pièce le rôle que l'affiche leur attribuait. Le livre laisse l'impression que le cadre institutionnel change, du fait de la libéralisation des télécommunications mais aussi pour d'autres raisons (décentralisation en France, statut de Londres dans le cas britannique) et que la distribution des rôles s'en trouve affectée. Pour prendre encore un exemple français, l'IAURIF a été un actif promoteur du projet de téléport de l'Île-de-France. Le livre donne donc une place importante au discours de cet organisme justifiant le téléport comme organisation équilibrée des infrastructures régionales de télécommunications. Mais la

libéralisation a bien vite fait voler en éclats ce projet qui supposait un accord entre l'opérateur (alors monopoliste) et les autorités publiques. Aujourd'hui, il est clair que l'IAURIF n'est pas en mesure de planifier le développement régional des télécommunications ; d'ailleurs, qui se réfère encore au projet de téléport ? Fallait-il donc donner tant de place au discours de l'IAURIF, si ce n'est dans une perspective historique, certes intéressante, mais différente de celle de J. Rutherford ?

La comparaison Paris-Londres apparaissait comme le défi majeur de cette étude. Finalement, il nous semble que J. Rutherford réussit à faire comprendre quelques points essentiels à sa démonstration, sans se perdre dans les singularités multiples de l'histoire et de la géographie des deux capitales. C'est ainsi que le lecteur français ne peut qu'être surpris par le rôle incomparable de la City. Paris a un quartier financier intra-muros complété par le pôle de La Défense extra muros. Les pouvoirs financiers dans le domaine de la Bourse, de la banque, de l'assurance, y sont considérables, de niveau mondial a-t-on l'habitude d'entendre. En fait, nous montre J. Rutherford, la City n'a pas d'équivalent parisien en terme de rayonnement mondial. La territorialité des télécommunications dans les deux métropoles se trouve bien sûr affectée par cette différence essentielle.

Le lecteur anglais pour sa part sera sans doute surpris de découvrir un

territoire parisien équilibré, beaucoup plus que le territoire londonien. Des décennies d'aménagement de la région parisienne, des politiques très volontaristes continuées jusqu'à nos jours en ce qui concerne tant les résidences (Villes nouvelles) que les emplois (La Défense, Roissy, Plaine Saint Denis) ont manifestement porté leurs fruits en termes d'homogénéité économique et sociale, du moins par rapport à Londres. Il s'ensuit que le déploiement des réseaux de télécommunications en région parisienne peut, même dans un environnement libéralisé, être lui aussi plus facilement homogène à Paris qu'à Londres.

Comme on le voit, les apports de *A Tale of Two Global Cities* ne sont pas minces. Ne boudons pas notre plaisir de pouvoir lire un tel livre. Saluons ce travail original et de grande portée et souhaitons que les pistes ouvertes dans la conclusion par J. Rutherford soient suivies par de nombreux chercheurs, tout spécialement en France.

Gabriel Dupuy
(Avril 2004)

**La Compagnie nationale
du Rhône (1933-1998).
Histoire d'un partenaire
régional de l'État**

Alexandre GIANDOU
Presses universitaires de Grenoble,
1999, 328 pages

Cet ouvrage reprend une thèse dirigée par Henri Morsel et soutenue en 1997 à l'Université Lumière (Lyon II). À partir des copieuses archives d'EDF et de la CNR, l'auteur a retracé jusqu'à nos jours l'histoire de cette « société anonyme d'intérêt général », en fait une société d'économie mixte à vocation régionale qui, véritable « monstre juridique », sera préservée de peu de la nationalisation des compagnies d'électricité en 1946.

Pensée par une loi de 1921 qui assigne à un concessionnaire unique l'aménagement du Rhône selon trois modalités, hydroélectricité, navigation fluviale et agriculture, la création tardive en 1933 de la CNR que l'on a pu qualifier aussi de « coopérative régionale d'économie mixte », témoigne du dosage délicat et discuté de ses capitaux. Ceux-ci seront partagés en quatre parts égales, pour

moitié publics (25 % : Seine ; 25 % : collectivités locales rhodaniennes) et privés (25 % aux chemins de fer du PLM ; 25 % aux compagnies de production d'électricité).

L'omniprésence de l'État, qu'assurent en fait les statuts, sera amplifiée par la nationalisation en deux étapes des associés privés : création en 1937 de la SNCF, puis d'EDF en 1946, réduisant les intérêts locaux à une minorité faiblement entendue.

Jusqu'à nos jours, les objectifs divergents des partenaires associés au sein de la CNR expliquent ses tiraillements internes et son destin plutôt chaotique, souvent menacé même. Quelle que soit l'une des trois périodes qui structurent l'histoire de la CNR (1933-1945 : outil hydroélectrique autonome ; 1949-1959 : instrument asservi à EDF ; 1960-1998 : acteur d'aménagement régional), A. Giandou relève les tensions et blocages extrêmes de cette entreprise « duale », partagée entre une présidence « politique » siégeant à Paris et une direction générale « technique » installée à Lyon, celle-là assurant la survie de l'entreprise, celle-ci arrivant non sans difficulté à mener à bout de grands projets (Génissiat, Donzère-Mondragon...), mais dont le dernier, voté en 1980, la liaison Rhin-Rhône, capotera malgré tout en 1996, confirmant sa nature historique de « serpent de mer » politique.

À juste titre, A. Giandou relève les antagonismes mêmes qui opposent une EDF de culture monopolistique à

une CNR qui voudrait lui vendre son électricité au prix fort, ou les administrations publiques centrales et locales, ou encore les leaders politiques régionaux (de Herriot à Barre) attachés aux symboles de ce tout puissant « fleuve-dieu » enfin maîtrisé, aux planificateurs et technocrates parisiens soucieux d'une production énergétique optimisée au niveau national...

C'est dans le détail — approche plutôt rare ! — que A. Giandou narre aussi les conflits internes entre dirigeants de l'entreprise. Il apparaît bien que chaque président imposera sa marque en impulsant un cours propre à la CNR en fonction de ses cartes-maîtresses. L'auteur assigne en particulier à la main-mise continue du corps des Ponts sur la direction générale de la CNR, l'un de ses facteurs de survie... Ainsi sept ingénieurs du corps côtoieront, de 1933 jusqu'en 1995, douze présidents aux fortes personnalités mais plus précaires... Entre 1933 et 1974, il décompte dix-huit X ayant travaillé à la CNR, dont onze du corps des Ponts, escortés d'ingénieurs TPE. On appréciera en annexe les trente-six riches notices biographiques de dirigeants.

Si évidemment Génissiat, pensé en 1937, triomphant de conditions physiques difficiles et des pénuries de guerre, inauguré enfin en 1948, symbolise la grandeur de la technique au service de la reconstruction nationale, on regrettera l'impasse faite

par l'auteur sur les deux autres projets du triptyque initial de la CNR voués à l'échec, la construction du port Edouard-Herriot à Lyon et l'aménagement agricole de la plaine de la Crau (où semble s'agiter le spectre du Génie rural). Malgré tout, concessionnaire jusqu'en 2023 de

l'aménagement du Rhône, la CNR assurait à la fin du siècle dernier 4 % de la production d'électricité nationale grâce à ses dix-huit centrales hydro-électriques, facilitait la navigation rhodanienne sur plus de 300 km et irriguait et protégeait contre les crues des milliers d'hectares. Mais, on l'aura

compris, l'un des intérêts de cette monographie d'une entreprise condamnée à végéter à l'ombre d'EDF jusqu'à peu, est de montrer que l'histoire de l'entreprise ne se réduit pas toujours à une *success story*.

Georges Ribault